

LA VILLE RECRUTE

PAR VOIE STATUTAIRE
OU CONTRACTUELLE



Ville de Cosne
Cours-sur-Loire

À 1h30 au Sud de Paris, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire compte parmi les 10 premières villes de la Région Bourgogne Franche-Comté. Porte ouest de la Région, deuxième Ville du Département de la Nièvre, elle rayonne sur un bassin de vie de 50 000 habitants et quatre départements : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret. Au cœur de trois vignobles, au bord de la Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe », la ville offre un ensemble complet d'équipements et de services publics. La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire appartient à la Communauté de Communes Cœur de Loire et au PETR Val de Loire Nivernais.

TECHNICIEN(NE) VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

à temps complet (H/F)

(cadre d'emplois des techniciens / agents de maîtrise territoriaux)

Sous la responsabilité du Directeur des services techniques municipaux, le ou la technicien(ne) voirie et réseaux divers pilote et réalise les études préalables et les études de conception d'un projet d'infrastructure ou de réseau ; peut assurer également le suivi ou la maîtrise d'œuvre de chantier.

VOS MISSIONS PRINCIPALES

Réaliser et piloter l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux

- Montage des pièces techniques et administratives constituant un marché public lié aux opérations d'aménagement de projet routier et de réseaux (création de plans, rédaction CCTP en respectant le contexte réglementaire, etc.)

Coordonner et suivre les chantiers

- Contrôle des prestations réalisées par les prestataires extérieurs
- Rédaction des comptes rendus de chantiers
- Suivi budgétaire

Participer à l'élaboration du budget voirie

- Création de devis et estimation du coût des travaux à venir en appui direct de la direction des services techniques

Animer des réunions de présentation au sein de la collectivité

- Travail de présentation de divers projets et phasage de chantiers aux élus de la collectivité et aux administrés

Planifier et suivre les chantiers des concessionnaires sur la commune

- Prise de contact
- Relais des demandes auprès des services compétents et analyse du problème sur site

Appliquer les normes et les dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail

Assurer une veille technique et réglementaire

OUTILS SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Connaissances et pratiques des outils de bureautique et de D.A.O. (word, excel, Autocad, etc.)

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Temps de travail : 37,50h (hebdomadaire)
- Travail en bureau avec multiplicité des lieux d'intervention
- Déplacements fréquents

FORMATION, DIPLÔMES SOUHAITÉS, QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

- Titulaire d'un diplôme bac +2 dans le domaine du BTP ou des sciences et techniques
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances des règles de marchés publics et des finances locales
- Connaissances dans le domaine de la voirie et des réseaux divers
- Connaissance de la réglementation hygiène et sécurité
- Savoir rendre compte de son activité à son supérieur hiérarchique
- Permis B exigé
- Rigueur, méthode, organisation, autonomie, discrétion
- Capacité d'adaptation

COMPÉTENCES

Savoir être :

- Sens aigu du service public
- Rigueur, organisation et méthode
- Sens du dialogue et d'écoute
- Bon relationnel
- Capacité à travailler en équipe
- Devoir de confidentialité

Savoir faire :

- Maîtrise de la lecture et l'analyse de plans et documents d'urbanisme (PLU, SUP, plans de constructions, plans topographiques, etc.)
- Qualités rédactionnelles

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire
Hôtel de ville - BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Email : service-rh@mairiecosnesurloire.fr

